

DÉBAT A LA CHAMBRE SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE

Il fut provoqué hier par les interpellations de MM. Gignoux et Margaine

La Chambre a repris hier matin la suite de la discussion du projet de loi sur les brevets d'invention. L'article 4, dont le texte est modifié comme suit, est adopté : « La durée des brevets est de vingt ans. Ce délai peut être prolongé, lors du dépôt de la demande ou paiement d'une taxe au profit de l'Etat et d'une taxe de publication perçue au profit de l'Office national de la propriété industrielle ».

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE EXTERIEURE

A 15 heures, à la reprise, on aborde la discussion des interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement, tant au point de vue politique que financier.

M. Flaudin demande la disjonction de l'interpellation de M. Pierre Cot. Il en est ainsi décidé. Cette interpellation sera discutée vendredi prochain.

CELLE DE M. GIGNOUX

M. Gignoux interpelle sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour concilier une juste et nécessaire contribution des capitaux français et la restauration financière européenne avec la sauvegarde des intérêts et des besoins présents et futurs de l'économie nationale.

CELLE DE M. MARGAINE

M. Margaine interpelle le Gouvernement sur les résultats de la conférence de Genève. « Ce que nous faisons est de nature à empêcher ou à aider l'éventualité redoutable de l'Anschluss et de la Mitteleuropa », dit-il. Il attire ensuite l'attention sur les problèmes commerciaux de l'Allemagne, plus qu'il n'est permis de conclure en disant que la S. D. N. ne doit pas être la protectrice du super-capitalisme.

LA REPONSE DE M. FLAUDIN MINISTRE DES FINANCES

M. Flaudin, ministre des Finances répond aux interpellateurs. Il convient que les faits qui ont provoqué les interpellations dérivent d'une situation angoissante. « Il faut accepter avant tout le fait européen, dit-il. La France ne peut ignorer la crise mondiale ni la crise européenne. Cela ne veut pas dire que la France doit abandonner toute politique d'ordre national ».

Le programme français exposé à la S. D. N. doit être mis en œuvre pour réduire la gravité de la crise européenne. D'autre part, une campagne s'est déclenchée contre la politique de l'or en France. Le ministre des Finances réfute les arguments dirigés contre la France à cette occasion. Jamais la Banque de France n'a cherché à attirer l'or dans le pays. Les problèmes de la confiance fait affluer en France les capitaux français expatriés et les capitaux étrangers.

Le ministre établit que les reproches adressés à la France au sujet de l'emploi de son potentiel de crédit ne sont pas fondés. Il examine longuement la situation du marché intérieur et du marché européen pour les crédits à moyen et long termes, puis il montre la difficulté de résoudre ces problèmes, parce que toutes les facilités de crédit à long terme s'évanouissent dès que le statut politique ou économique d'une partie de l'Europe est menacé. Il conclut en disant que la France s'abandonnera cependant pas ses vieilles traditions pour rechercher la solution d'un

ANIME PATRELLE

Donnez à votre bébé le meilleur

problème qui n'est pas seulement national, mais européen. M. A.-F. PONCET REND COMPTE DES TRAVAUX DE GENEVE

M. A.-F. Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale rend compte à l'Assemblée de ce qui s'est passé récemment à Genève au point de vue économique et notamment au sujet de l'Anschluss. Il rappelle comment fut établi un mémorandum qui s'inspirait de la situation des Etats, de la situation en général en Europe et tendait à substituer au particularisme une procédure de collaboration.

L'orateur énumère les différents chapitres du mémorandum, puis il examine en détail le plan français.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis vendredi matin, en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. LÉON BÉNAUD.

EXPOSITION COLONIALE

M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, a informé le conseil du succès de l'Exposition Coloniale, qui a déjà enregistré, en trois semaines, plus de trois millions et demi de visiteurs.

CONFLIT DU TEXTILE

M. Landry, ministre du Travail, a rendu compte du dernier état des négociations relatives au conflit des textiles.

SERVICE DES PENSIONS

M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, a fait approuver un projet de loi grâce auquel pourra être réalisé, en un temps que la création d'un contrôle, un nouvel aménagement des services des pensions de nature à améliorer leur fonctionnement.

SECOURS AUX CHOMEURS

Enfin, M. Landry a fait connaître au conseil le nombre de chômeurs secourus qui est en décroissance.

Il est indispensable pour tout le monde, dès que vient le printemps, de procéder au grand nettoyage du sang. Le sang est un aliment végétal. Le Lave-Sang est une substance qui agit profondément et sans brutalité. Le Lave-Sang purifie le sang des toxines, nettoie l'intestin et le rein, fait le sang net, le revigore, le corps léger. La boîte, 5 fr., toutes pharmacies. Envoi franco de la cure complète (3 boîtes) contre mandat de 15 fr., adressé à la Pharmacie Dupont, 2, place de la Fraternité, Roubaix.

LE NOUVEAU CABINET BELGE

Le nouveau gouvernement belge a été constitué hier après-midi, de la façon suivante : 1er ministre et ministre de l'Intérieur : M. Jules Renkin, catholique ; Justice : M. Coq, libéral ; Affaires étrangères : M. Paul Hymans, libéral ; Finances : M. Di Ronno, catholique ; Industrie et Travail : M. Heyman, catholique ; Science et Arts : M. Petitjean, libéral ; Colonies : M. Ghesbriand, catholique ; Travaux publics : M. Van Gansbeke, catholique ; Agriculture : M. Van Dievoet, catholique ; P. T. T. : M. Bevesse, libéral ; Défense Nationale : M. Dams, libéral ; Transport : M. Van Isacker, catholique. Le ministre comprend donc 12 ministres, dont sept catholiques et 5 libéraux.

ELLE L'AVAIT ABANDONNÉE...

Souffrant atrocement des infirmités du retour d'âge, elle avait abandonné tout espoir de vie. Elle s'était réfugiée dans un petit appartement, où elle vivait seule, seule, seule.

Les scandales politico-financiers

Après la démission de M. Renaudel de la Commission d'enquête

La commission d'enquête a décidé, sur la proposition de M. Georges Mandel, qu'une démarche de son président serait faite auprès du secrétaire général du groupe socialiste pour lui signaler la situation créée à la suite de la démission de M. Renaudel et d'une demande de mise en congé pour plusieurs mois des deux autres membres socialistes MM. Paul Faure et Compère-Morel.

M. Louis Marin a été chargé d'attirer l'attention de M. Léon Blum, sur le fait que la commission d'enquête se trouverait ainsi privée de tous représentants du parti socialiste au moment même où elle commence l'examen d'une affaire importante : celle de la banque Bénard et de souligner les inconvénients que présenterait cette absence ou cette abstention susceptible de fausser l'interprétation à donner aux travaux de la commission.

LES AFFAIRES DE LA BANQUE BÉNAUD

La commission n'ayant pu encore, malgré les réclames successifs, avoir communication des dossiers demandés depuis longtemps au ministre des Finances, a décidé d'adresser au gouvernement une lettre de protestation.

Elle a commenté ses auditions sur les affaires de la banque Bénard. Elle a entendu M. Roger Fribourg, contrôleur de la Banque de France de M. Fribourg à la Banque de France et M. Fribourg à la Banque de France.

La commission a fait observer au témoin qu'il donnait également des renseignements de source confidentielle sur les délibérations du conseil de régence, les déplacements des hauts fonctionnaires de la Banque de France, etc.

L'IGNOBLE CONDUITE D'UN PÈRE INDIGNE

Un Polonais nommé Vladimir Rauhut âgé de 44 ans, habite un cantin à Toulon. Il a deux enfants, deux filles âgées de 10, 12 et 16 ans, sans famille et occupées au Cherbourg.

LA CATASTROPHE DE SAINT-DENIS DE PILE

M. Dignac, sous-secrétaire d'Etat à la marine militaire est arrivé à Saint-Denis-de-Pile. Parmi les 12 blessés soignés à l'Hôpital de Lourbain, il sont dans un état satisfaisant. Le 12e, M. Novillard, dans une chute qui lui a fait une déchirure de la vessie.

Ne lavez plus vos Cheveux

mais employez CAP chaque matin

possède la propriété exceptionnelle de développer, sous la seule friction des doigts, une mousse si abondante qu'elle débarrasse le cheveu de toutes ses poussières, graisses et microbes.

ne se rince pas. La mousse s'essuie à la serviette, entraînant toutes les saletés du cheveu avec elle.

à base d'alcool, sèche presque instantanément et ne refroidit jamais la tête.

supprime radicalement les pellicules.

s'emploie en une minute. Il convient à tous les hommes, aux enfants même les plus petits, et aux femmes qui ont les cheveux courts.

ESSAYEZ-LE... chez votre coiffeur, en frictions, chez vous, chaque jour.

En vente dans toutes les bonnes maisons de Coiffure et de Parfumerie

LE "DO-X" A TRAVERSÉ L'ATLANTIQUE - SUD

Selon une dépêche adressée à l'Associated Press, l'hydravion allemand « Do-X » a amerisé dans de bonnes conditions, à Fernando-de-Noronha, à 11 h., après avoir traversé l'Atlantique Sud.

En raison des mauvaises conditions atmosphériques, il n'a pas pu communiquer avec la base navale de New York que peu avant d'être signalé. L'hydravion allemand « Do-X » avait quitté sa base du lac de Constance le jeudi 6 novembre 1930, dans le but d'entreprendre un voyage de propagande en Europe, puis, plus tard, d'effectuer la traversée de l'Atlantique du Nord, par les Açores. Le jour même l'hydravion arrivait à Amsterdam, d'où il partait quelques jours après pour Calshot, en Angleterre.

Après un court arrêt, l'appareil repartit son vol pour Bordeaux, mais par suite du brouillard il devait se poser devant La Rochelle, n'arrivant à Bordeaux que le 17 novembre. Nouvel arrêt puis l'hydravion quitta Bordeaux pour la Corogne, où il arriva le 24 novembre.

Trois jours après, il se posait à Lisbonne, d'où devait être repris le départ pour la traversée de l'Atlantique. Le 29 novembre, un incendie se déclara à bord et détruisit une grande partie de l'air supérieur. Ce furent plusieurs mois de perdue pour la remise en état de l'hydravion, dont l'équipage abandonna alors l'idée de traverser l'Atlantique du Nord.

Le commandant de l'appareil, le capitaine Christensen, se rejeta sur l'Atlantique du Sud. Il y a quelques semaines le « Do-X » s'envola de Lisbonne, pour aller se poser à Las Palmas. Après une nouvelle escale à Boloma, l'hydravion atteignit les Iles du Cap-Vert, où il amerrisa à Porto-Prala, d'où il s'enleva jeudi matin, à 10 h. 50, après d'intenses essais de décollage tentés les jours précédents.

LE SURVOL DE BORKUM PAR DES AVIONS FRANÇAIS

On déclare de source autorisée qu'il a été établi que les avions qui ont survolé Borkum, jeudi à 9 h. 45, étaient de nationalité française. Ces avions, qui venaient de Copenhague, avaient reçu l'autorisation de survoler les Pays-Bas mais non le territoire allemand.

L'ambassade d'Allemagne à Paris a reçu des instructions en vue de faire à ce sujet une démarche auprès des autorités françaises.

LE RECORD DES AÉRONAUTES PICCARD ET KIPFER

L'Aéro-Club de Suisse a homologué le record suivant : Record national d'altitude classe A (ballons), 86 catégories (ballons de plus de 4 000 mètres cubes, établi le 27 mai 1931, par le professeur Piccard et l'ingénieur Kipfer, à bord du ballon Ch.-113, avec 15 781 mètres cubes de gaz. Ce record est homologué par la Fédération Aéronautique Internationale, cette performance constitue le record international de hauteur en ballon libre, ainsi que le record mondial de hauteur.

LA DÉFENSE NATIONALE ET LE PARTI SOCIALISTE

UNE DÉCLARATION SIGNÉE DE M. RENAUDEL ET 25 AUTRES PARLEMENTAIRES

La « Vie Socialiste », revue dirigée par M. Pierre Renaudel, publie cette semaine une déclaration d'un certain nombre d'élus socialistes, comme suite aux décisions du congrès de Tours. Voici cette déclaration, qui est signée de vingt-cinq élus, députés ou sénateurs :

« Les délégués des fédérations ont emporté du congrès de Tours une impulsion de malaise. Aux larges débats de doctrine et de tactique qui ont ébranlé le cœur de notre parti, ont succédé des discussions passionnées et presque irresponsables de ceux qui ne sont pas habitués aux conflits intérieurs des tendances. Le désir de l'emporter et de s'exprimer dans les organismes centraux une représentation importante, faussa la libre discussion et les opinions sur des problèmes fondamentaux. »

« C'est ainsi que le congrès de Tours, ayant à préciser la position du parti sur la défense nationale, le désarmement et la paix », a été amené à donner la priorité à une motion Paul Faure-Zyromski-Lebas. Certes — et nous nous plions à la reconnaître — celle-ci affirme contre les éventualités de guerre, la légitimité de maintenir l'indépendance du pays et elle laisse par conséquent l'obligation de sa défense entière, en cas d'agression. »

« Mais en constatant aux socialistes, tant que durera le régime capitaliste, le droit de préparer cette défense, d'en contrôler l'organisation et de la pénaliser de nos idées, elle nous conduit à laisser ce soin aux forces de réaction intérieure et de guerre. Elle nous isole de l'ensemble d'un pays résolu à la paix mais soucieux de l'éventualité de la guerre, et elle exclut les gouvernements d'impérialisme et de dictature. Cette décision est grave et peut avoir une vive répercussion sur l'opinion publique. »

« Sur ce problème central, nous respectons les engagements que nous avons pris devant le corps électoral, en plein accord avec ce qui était en 1928 le programme du parti. »

« Nous restons fidèles à la pensée de Jaurès, de Guesde et de Vaillant. Nous conservons la position historique prise par les mouvements socialistes, démocratiques et démocratiques depuis la révolution française, sans oublier rien de ce que l'on doit aux nécessités du désarmement général simultané et contrôlé, ni des tâches qui nous incombent pour remplir, pour assurer l'organisation juridique et matérielle de la paix dans le monde. »

« Pour la deuxième fois, le congrès de Tours aurait pu être un congrès de scission. Nous ne le voulons pas. Mais si le parti socialiste devait persévérer dans la direction qui vient de prendre, il nous irait devant ses adhérents de graves problèmes de conscience. »

« Nous voulons cependant espérer que les militants comprennent qu'une renouveau de l'hygiène et des survivances du bolchevisme dont le parti s'est séparé, ne saurait être des éléments nouveaux et sains de pensée et d'action sociale. Aussi, nous nous réservons de nous séparer, dès demain comme hier, sans actes d'indiscipline inutiles, contre une politique que nous n'approuvons pas. »

« Le socialisme français, sans rien perdre de son idéal d'action internationale, se doit de redevenir lui-même et d'exprimer sa volonté de sauvegarder sans doute l'indépendance nationale de la France comme des autres nations, dans l'intérêt même de la paix. »

« Nous ne voulons pas méconnaître les sténographies que, dans un soulèvement, on a sans doute voulu apporter par la lecture d'une déclaration unanimement approuvée au congrès. Mais il n'en reste pas moins que les auteurs de la résolution adoptée ont tenu à un texte rétrograde auquel ils entendent se référer en vue d'une discipline qui n'a plus rien de libéral et qui ne peut que tendre à engendrer les maintes et plus lourdes conséquences. »

« L'emploi de formules redoutables dans leur équivoque et plus encore, neutres, l'abandon du concept très précis et par conséquent, du service obligatoire à court terme, risquent d'autant plus de troubler l'opinion du parti lui-même, que ces formules n'ont rien de figuré dans la résolution que Paul Faure et ses amis avaient pris soin de préparer et de soumettre aux fédérations pour obtenir, par mandats impératifs, une majorité de congrès. »

« Cette méthode et ces résultats créent notre inquiétude ; nous le disons loyalement avant que tous les effets s'en soient produits et pour qu'on y remédie dans le futur du parti, du pays et du peuple qui sont à nos yeux inséparables. »

(Signés) Auray, Barthe, Bénard, Ferron, Calvet, Gamboulières, Garmaud, Chastenet, Chommeton, Dherbecourt, Fiancotte, Fourment, Frot, Hélie, Hyman, Lalaye, Lebrat, Marquet, Paul Boncompagni-Randier, F. Renaudel, Auguste Raynaud, Saurin, Tasso, Tricot, Leaux et Al. Varenne.

LE CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE DES ÉVADÉS DE GUERRE

On rappelle qu'afin de consacrer sa formation, le Comité régional de l'Union Nationale des Evadés de Guerre, organise un congrès des sections du Nord, de la Somme et de l'Alsace, qui aura lieu à Lille, le dimanche 31 juin. En outre d'une séance de travail et de débats, plusieurs questions à l'ordre du jour de l'Union Nationale des Evadés de Guerre, se dérouleront différentes cérémonies à la mémoire des évadés morts au cours de leurs tentatives d'évasion. A l'issue de ces cérémonies, un banquet sera offert en l'honneur de ceux qui ont été présents au congrès et des évadés de guerre de la région du Nord.

Yoghourte Lactella

dessert exquis qui purifie l'intestin.

LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR PRODUITS FINIS

La Commission des Régions libérées s'est réunie hier, sous la présidence de M. Gannet, président. Elle a entendu l'exposé du rapport de M. des Rotours, sur la proposition de loi de M. Gannet, relative à l'application de l'article 12 de la loi du 17 avril 1919. Elle a approuvé les conclusions de son rapporteur favorables à l'adoption de cette proposition, et a décidé d'en demander l'inscription à l'ordre du jour sans débat, dès que le rapport aura été distribué. Ont été nommés rapporteurs : le de la proposition de loi de M. Des Rotours et Gannet, relative au règlement des frais supplémentaires pour produits finis, M. Lenoelle ; de la proposition de loi de M. Boulet, concernant le délit de plagier en matière de déclaration de dommage, M. Dessaint.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE WAGNONVILLE

Les anciens élèves sont avisés que l'Assemblée annuelle aura lieu dimanche 12 juillet, à 11 h. 45, à l'Hôtel du Grand Cerf, rue St-Jacques, à Douai. Une visite à l'École aura lieu le matin. Départ, place de la Gare, à 10 h. 30, en autobus.

L'Assemblée générale sera suivie d'un déjeuner par souscription dont le coût est fixé à 30 francs. Adresser les adhésions, au service d'autobus et au banquet, à M. Serge Alliot, 11, rue du Canteleur à Douai (Nord).

FLYTOXEZ les mouches les puces, les punaises, les moustiques, les mites, etc...

FLYTOXEZ!! FLYTOXEZ!!

FLY-TOX est infatigable!!

FLY-TOX, insecticide parfumé

FTO, insecticide à l'eau, inodore, économique

GBT-TOX, insecticide agricole non toxique

FLY

— Une existence errante, quasiment depuis la mort de ma mère d'adoption, la regrette Louise Dubard !... Le vol d'un oiseau perdu, souvent blessé !... — Espère ! — Je vous ai tout révélé sur mon passé... Comment j'ai été recueillie par le Dubard, après la mort tragique de ma mère, survenue à Saint-Jouin. Comment j'ai vécu, enfant et jeune fille... Il faut que vous sachiez mon histoire... Je vous la dirai brièvement... Écoutez, mon ami ! — Et Germaine, rose, comme alanguie, parle, à demi-voix, dans la demeure amie. Elle rappelle son passage dans la maison du banquier Ravaisière, où elle était entrée comme institutrice de Julia et Geneviève, les filles jumelles de Raymond Clairin, femme Ravaisière, bienfaitrice de ses parents d'adoption : Denis et Louise Dubard. Là, elle a connu, avec Madeleine Sauvagnat, carrossière, douce, pleine d'attention. L'horrible vieille ! Elle s'efforçait de faire une « maîtresse saine » et « ne oiait rien » à son fils !... Et Cadet se révolta !... Germaine raconte ensuite l'odieuse scène, à l'hôtel Ravaisière, la nuit, dans la chambre, la lutte acharnée contre le vieillard qui la pressait, demi-nu, pour la prendre !... Et Cadet, blême, frissonnant, en hâte, un matin, de la maison honnie. Puis son engagement comme sous-maîtresse chez Mme Sabathier, sur la recommandation de la mère Sauvagnat... Et le reste... Tout... Ses rencontres avec Louis le dimanche, leurs promenades à travers les grands bois. Comme il était doux pour la pauvre et essouffée ! Personne ne lui avait parlé, jamais, comme il lui parlait, ne lui avait dit les choses qu'il lui disait... Assez pour troubler une fille ayant un sperdu besoin de tendresse, vivant toute une semaine avec la mère Sabathier, qui la rouvrait, et devant des enfants dont elle était le souffre-douleur. Et que de bonnes promesses !... Aussi... que de projets !... Oh ! en sincérité, certes... Et sans calcul, sans réfléchir, par la joie d'amour, uniquement, elle s'était abandonnée toute, dans un travail comme exténué... A ses yeux, sans chute, ni déchéance. — Je ne l'accuse pas... Je ne me plains pas... Sa mère fut seule coupable... Elle le domine... Elle nous a séparés... Je l'ai plaint... Il pouvait être heureux... Maintenant, pour moi, il n'est plus !... — Un soupir... Long silence. — Germaine ?... — Parles ?... — Occupons-nous de l'avenir... — L'avenir !... — Je veux que vous sachiez ce qui se passe, ici, depuis plusieurs mois... Quand vous le saurez, vous me comprendrez mieux... Tout à l'heure, je vous ai fait visiter mes serres où la culture la rai-

FLY

— Vous avez vu celles qui sont en construction... Et je vous ai montré, au delà de la haie, dans le terrain vaste qui s'étend au long du parc, les bâtiments qui s'élevaient... Il faut que je vous révèle qu'un monde nouveau va naître, au sein de la Maison-Rouge, sur le terrain de la Maison-Rouge, sur William Mussey Everet, et l'effort de notre ami, le docteur Barrois... — Un monde nouveau ? — Ne vous étonnez pas, Germaine, que le riche châtelain sir William ait mis l'humble jardinier que je suis dans la confiance de ses projets. C'est qu'il compte que je pourrai lui être utile pour leur réalisation. Je m'explique. Je suis un simple. Né de l'union de Mathieu et de Marie Renaudin, paysans, destinés à devenir, comme eux, artisans de la glèbe, j'ai eu le bonheur de trouver, sur ma route, le docteur Barrois. On ne le compte guère, car il se livre peu. Il fait le bien et passe. C'est un homme de haute valeur. Il s'intéresse à moi, fut mon unique maître. Il me donna des livres, dirigea mes lectures, les compléta, par ses leçons. Je lui dois d'être ce que je suis, une manière de philosophe philanthrope. Je regarde, sans colère, avec pitié plurielle, la vie telle qu'elle est dans notre société contemporaine, et suis ébloui par la splendeur de l'aube qui monte et éclaire la maison mère du docteur Barrois, les hommes purs d'aujourd'hui d'un effort de préparer en semaine à des étudiants, sans se lasser, les grandes idées de vérité, de justice et de solidarité. — Tenez, mademoiselle, devant vous

Je dois à mon séjour en cette humble maison d'avoir franchi, sans en être brisée, cette passe douloureuse de mon existence. J'en suis sortie revivifiée, toute autre que j'y étais entrée, armée pour continuer ma vie, sûre que tout est vain, hormis ce qui est pur, simple, et à pour but de féconder œuvre de bonheur pour autrui.

— Le seul vrai moyen de se donner, par la joie que l'on épand, du bonheur à soi-même... C'est juste, mademoiselle. Vous avez raison : hors de là, tout est vain ! — Je me suis réjouie de venir passer quelques heures avec vous, seule, en cette maisonnette... Elle est bien telle que je l'ai entrevue, dans mes rêves, quand je pensais à vous, à vous, mon meilleur ami ! — Le seul meilleur ami... Oh ! vous m'enchanterez, mademoiselle !... — Après nos dernières entrevues, après votre dernière lettre, j'ai pensé que nous devions nous rencontrer, seule à seule, et causer... — Je suis profondément ému !... — C'est pour cela que j'ai accepté votre invitation et que je suis venue... Cela me fait du bien... J'y retrouve la paix de la maison de Rocquencourt, dans le calme et la simplicité... Votre maison m'attirait... Oh ! je suis bien chez les miens, certes... Ils m'aiment... Leur tendresse m'est chère... Mais je ne suis en leur demeure que comme de passage... — Oui... Tout être veut son nid... Et je désire le mien d'autant plus que je suis toujours chez autrui... — Faut-il Germaine !

— S'aimez !... C'est tout !... — Oui, ma poutelle chérie !... La petite salle au rez-de-chaussée de la maisonnette. Voici clos contre le soleil qui dardait, d'aplomb, sur la façade, où s'épanouissent des roses blanches, menues, qui embaument, le soir, à la nuit tombante, et se fanent, n'ayant vécu qu'un jour ! — La fille de Germaine, comme grisée par le grand air, s'est endormie, après franches lippes et sein maternel. Elle repose, maintenant, dans la pièce voisine, exigée, sur le lit de Cadet. — Joie, mademoiselle ! Vous êtes chez moi !... Pour la première fois... Une date à garder !... Humble logis où je vis, seul, depuis longtemps déjà ! — Humble logis !... Logis de paix !... Tenez, monsieur Cadet, le meilleur temps de ma vie fut celui où j'ai vécu, à Rocquencourt, chez votre père, après mon accouchement... Oh ! la demeure tranquille, où vos parents passaient leurs jours dans l'accord familial et le travail !... J'étais meurtrie alors pourtant, en mon cœur, et en mon corps... J'éprouvai la comme un apaisement...

— Faut-il Germaine !

— Tenez, mademoiselle, devant vous

— Faut-il Germaine !